

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation :	16 février 2023
Date de l’Affichage :	28 février 2023
Conseillers en exercice :	14
Présents :	11
Votants :	12

Le 24 février 2023

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.**Étaient présents:**

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Lysiane FRANCES-PY - Isabelle GRIFFOND-BOITIER - Corinne HOEFFEL - Myriam PETHITHORY - Pascal PION .

MM - Daniel BERTHAUD – Gérard BOICHOT - Olivier CARREY – Vincent NEDEY.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ**Absent** MM. Didier BERÇOT - Jean-Pierre MUSSIO**Procurations :** Céline SCHWARTZ à Carole THOUESNYM. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.**OBJET: subvention à l’association « Dasle Développement Durable »**

Madame le Maire présente la demande de subvention d’une nouvelle association dasloise dénommée « Dasle Développement Durable »

Le Conseil Municipal :

- décide à l’unanimité des voix d’allouer la somme de 800 euros à l’association Dasle développement Durable.
- que cette somme sera inscrite dans la liste des subventions d’une décision modificative à l’article 6574 (subventions aux associations)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 27 février 2023

Madame Le Maire,



Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 025-212501969-20230224-DCM_2023_5-DE

